



Défendre le bien commun de la paix est-ce possible sans la guerre ?

En quoi la paix constitue-t-elle un bien commun ?

La « paix » est avec la « liberté » et l' « amour », est un des mots les plus galvaudés.

La Paix selon le monde. Elle n'est que l'absence de guerre ; la liberté de laisser se développer les passions les plus désordonnées ; la mise sur le même plan de l'erreur et de la vérité ; du bien et du mal... Cette paix-là est cause de désordre.

La Paix pour le chrétien. Elle est selon l'expression de saint Augustin, **la tranquillité de l'ordre.** Le plein épanouissement de l'ordre créé par Dieu. Elle est fondée sur des relations harmonieuses entre les citoyens se basant sur le respect de l'autorité et une saine obéissance, chacun et chaque chose étant à sa place. Elle doit être associée à la justice, à la charité et à la vérité sans lesquelles il n'y a pas de paix véritable et durable. Or les hommes et les Chrétiens eux-mêmes sont loin d'être dirigés par ces vertus. C'est la raison pour laquelle la paix est fragile, précaire. Elle ne va jamais de soi car le cœur des hommes est ainsi fait qu'il se complaît dans l'affrontement. La nature des choses, ce n'est pas l'équilibre et l'harmonie, c'est le désordre. Le désordre c'est la règle du monde, l'ordre c'est l'exception. C'est la raison pour laquelle la paix est le fruit d'une volonté ferme et d'un combat. Elle est l'apanage des forts.

Cette paix là non seulement constitue un bien commun mais elle est la condition nécessaire à la préservation et à l'épanouissement de tous les autres.

Les papes tout au long de l'histoire et spécialement au XX^e siècle n'ont cessé de la défendre et de chercher à la promouvoir. Pendant la Première Guerre mondiale, les deux seules tentatives de restauration de la paix ont été le fait du pape Benoît XV et du seul chef d'État authentiquement chrétien, Charles d'Autriche. Ce grand monarque était aussi un soldat. Il savait que cette guerre était une guerre civile et qu'elle mettait en péril la Civilisation. Il est symptomatique que toutes les puissances laïques et ouvertement anti chrétiennes aient tout fait pour faire échouer ces tentatives.

S'agit-il du même bien commun lorsqu'aujourd'hui des OPEX ou des opérations militaires extérieures sont conduites ?

Nous vivons dans un monde interdépendant, dans lequel un événement lointain peut avoir très vite des répercussions dramatiques dans notre pays. On doit rejeter l'idéologie mondialiste qui coupe les individus de leur culture et de leurs racines, qui veut faire de l'homme un consommateur interchangeable mais on ne peut pas combattre la mondialisation qui est un fait. On ne peut pas vivre en autarcie et se désintéresser de l'environnement international. Dans ce cadre, **la France a des responsabilités** par la place qu'elle occupe au sein de l'organisation des Nations Unies, par son histoire, par les liens forts qui la rattachent à ses anciennes colonies en Afrique.

La justification de nos interventions en Afrique, c'est d'y maintenir autant que possible une certaine stabilité pour promouvoir son développement. En agissant ainsi la France défend **le bien commun** à l'échelle du monde ; elle est un artisan de paix. Ce fut l'honneur de la France dans les années 90 d'intervenir au Rwanda. Elle n'avait rien à y gagner sinon de sauver des vies et de sauver l'honneur. Elle aurait pu détourner la face comme toutes les autres grandes puissances. Elle défend aussi le bien commun de notre propre pays car la question des migrations trouvera son règlement dans la stabilité, la sécurité et le développement des pays dont sont originaires les migrants.

Dans certaines circonstances, nous avons le devoir d'intervenir loin de nos frontières. C'est la raison pour laquelle la France doit conserver une armée de projection.

Une opération extérieure doit répondre aux critères de la guerre juste. Certaines de nos interventions, ces dernières décennies, ont malheureusement bafoué ces critères. L'intervention en Libye dont nous avons été le moteur a débouché sur la libération de forces qui ont généré l'insécurité et le terrorisme dans la bande sahélienne. En 1999, notre intervention au Kosovo sous le couvert de l'OTAN comme supplétif des Américains a lieu après une vaste campagne de désinformation conduite contre la Serbie notre allié historique.

En 2003, en revanche, ce fut l'honneur de la France de dénoncer le mensonge américain et la guerre en Irak en cherchant à promouvoir une solution diplomatique et en mettant en garde contre les risques de chaos qui suivraient l'intervention. Le discours de Dominique de Villepin à l'ONU restera dans l'Histoire.

La vocation d'un militaire est-elle d'apprendre à faire la guerre ou à faire la paix ?

La guerre est un moyen, la paix est une fin. La paix est le but de la guerre juste.

Dans les années 70, on a voulu faire du militaire un « soldat de la paix ». L'expression a remporté un certain succès auprès des responsables politiques. À l'époque, lors de la chute du mur de Berlin, on parlait des dividendes de la paix. Parler de « soldat de la paix », c'est confondre la fin et les moyens. Le métier du soldat, c'est de faire la guerre, de s'y préparer, de développer ses forces morales pour faire face aux menaces les plus contraignantes, pour affronter les ennemis les plus implacables, pour défendre ce que nous avons de plus cher, notre patrie, notre civilisation. C'est un métier très exigeant qui demande beaucoup de vertus car la force doit être employée avec une conscience éclairée et avec mesure. Apprendre à faire la guerre, c'est apprendre à maîtriser la force dont on est dépositaire, à l'employer dans une juste proportion pour obtenir l'effet recherché. L'emploi de la force est toujours proportionnel. Il trouve sa justification dans cette maxime bien connue qui est la devise de l'école de guerre : « **Si vis pacem, para bellum** ». **En faisant la guerre le soldat prépare les conditions de la restauration de la paix.**

La pacification d'un territoire n'est-elle pas désormais une partie intégrante de la mission après une intervention militaire ? N'est-elle pas une conception spécifique à l'armée française ?

Ce n'est pas un concept nouveau. Il est vieux comme le monde. Les armées romaines pacifiaient les régions conquises. Elles imposaient la « pax romana » qui est à l'origine de la civilisation française. **Le but de toute intervention militaire est de mettre fin au chaos et de créer les conditions d'un retour à l'harmonie.**

Il est vrai pourtant que l'armée française a été pionnière dans le domaine de la pacification. Son action passée en Indochine, à Madagascar, au Maroc et en Algérie demeure une référence. Elle est enseignée dans les écoles militaires américaines. Je citerai trois grands généraux français qui furent de grands pacificateurs : Gallieni au Tonkin et à Madagascar ; Lyautey, son disciple au Maroc et de Lattre en Indochine en 1951. Ces grands pacificateurs avaient compris qu'il n'y avait pas de victoire possible sans le soutien des populations, que le but de l'action consistait à gagner les cœurs. « On ne conquiert pas un village de la même façon quand on sait que le lendemain on va y rouvrir un marché » disait Lyautey. Il disait aussi qu'un chantier valait 10 bataillons.

La pacification a été théorisée par un grand penseur militaire français le lieutenant-colonel Galula dont on redécouvre la pertinence de la doctrine aujourd'hui. On constate malheureusement que si nous remportons la victoire militaire initiale nous avons beaucoup de mal à stabiliser les pays dans lesquels nous intervenons, à y ramener la sécurité et à y créer les conditions d'un avenir meilleur dans le domaine politique, économique et social.

Il y a plusieurs raisons à cela :

- Nous intervenons dans l'urgence et nous ne pensons pas ou insuffisamment au temps d'après, qui devrait être le but de toute intervention militaire. L'Irak, l'Afghanistan et la Libye sont des parfaites illustrations de ce phénomène.

- Après l'action militaire, la pacification, la stabilisation nécessitent l'action coordonnée d'un grand nombre d'acteurs dans le domaine de la sécurité, de la santé, de l'éducation, de la reconstruction, de la justice, de la gouvernance. Tous les organismes en charge de ces actions agissent de façon trop indépendante alors qu'ils devraient agir en cohérence pour concentrer leurs efforts. Il faudrait pour cela un chef unique. C'est parce que Lyautey avait obtenu le commandement militaire et civil qu'il a réussi.

- Nous sommes tributaires de gouvernements nationaux qui sont tous corrompus et n'ont pas le sens du bien commun.

La paix intérieure présente-t-elle des similitudes avec la recherche de la paix extérieure ?

Le pape Benoît XV affirme que la loi de charité régit les individus comme les nations. L'Évangile ne contient pas une loi de charité pour les individus et une autre pour les États et pour les peuples. Ainsi, non seulement paix intérieure et paix extérieure présentent des similitudes mais l'une est la condition de l'autre.

La recherche de la paix intérieure, c'est la recherche d'un équilibre, d'un ordre et d'une cohérence pour dominer nos passions, surmonter nos faiblesses, nos manques de courage, nos égoïsmes, combattre nos mensonges. Tout cela vaut pour les individus, les familles, les corps intermédiaires et les nations. Nous sommes marqués par le péché. Les sociétés sont à notre image.

Bibliographie - Pour aller plus loin :

- « **Ad Beatissimi Apostolorum Principis** » lettre encyclique du pape Benoît XV.
<https://www.paxchristi.cef.fr/v2/wp-content/uploads/Ad-beatissimi-apostolorum-principis.pdf>
- « **Pacem in Terris** », lettre encyclique du pape Jean XXIII – Éditions Pierre Téqui.
- **Les larmes de l'honneur. 60 jours dans la tourmente du Rwanda.** Jacques Hogard - Éditions Hugo.doc
- **L'Europe est morte à Pristina. Guerre au Kosovo printemps-été 1999.** Jacques Hogard - Éditions Hugo.doc